

RAPPORT ANNUEL 2004-2005



Le Comité logement Rosemont est une organisation communautaire autonome. Mis sur pied il y a maintenant 28 ans pour défendre et promouvoir les droits des locataires du quartier, le Comité réalise sa mission en offrant aide, conseils et références aux locataires, ainsi qu'en appuyant le développement du logement social, seule véritable solution à long terme aux problèmes d'habitation de la population.

Le Comité remercie tous ses bailleurs de fond, en particulier Centraide qui est son principal soutien financier.



Comité logement Rosemont

5095, 9^e avenue
Montréal (Québec)
H1Y 2J3

téléphone : (514) 597-2581
télécopieur : (514) 524-9813

info@comitelogement.org
www.comitelogement.org



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| RAPPORT D'ACTIVITÉS | 9 |
| 1. Douze mois bien rempli! | 11 |
| 2. Services aux locataires | 14 |
| 3. Logement social | 18 |
| 4. Représentations, arène politique et mobilisation | 24 |
| 5. Concertations et coalitions | 31 |
| 6. Services d'information | 35 |
| 7. Les membres | 39 |
| 8. Conclusion | 41 |
| ÉTATS FINANCIERS | 43 |
| Rapport du vérificateur | 45 |
| Bilan au 31 mars 2005 | 46 |
| État de l'évolution du solde du fonds de fonctionnement | 47 |
| État des résultats et de l'évolution du solde du fonds des immobilisations | 47 |
| État des résultats du fonds de fonctionnement | 48 |
| Notes aux états financiers | 50 |
| ANNEXES | |
| PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2004 | 55 |
| ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION | 65 |
| BULLETIN DE VOTE | 69 |



MOT DU PRÉSIDENT

MOT DU PRÉSIDENT



Une année riche en réalisation vous est présentée dans ce rapport annuel. En effet, beaucoup de choses se sont « créées » ! Plusieurs employées ont fait naître de nouvelles familles, mais surtout de beaux bébés! Le Comité Logement, tant qu'à lui, a fait naître un rêve vieux de plusieurs années. Le projet Préfontaine reste sans aucun doute la réalisation la plus spectaculaire de la dernière année. Plus de 10, 000 signataires sont de cet avis! Sans l'appui des membres et de la population, ce projet aurait pu dormir encore longtemps sur des tablettes. Mais l'effort collectif a fait en sorte que la détermination soit récompensée. Bravo à vous tous et à l'équipe de travail! La synergie des forces peut avoir un effet atomique. Et nous en aurons encore

besoin car beaucoup d'autres étapes restent à faire afin de rendre vivant ce bout de terrain.

Mais le Comité Logement, c'est autres choses aussi. C'est la lutte permanente de la défense des droits des locataires, c'est la revendication auprès des élus et des instances gouvernementales afin d'obtenir une société plus équitable, c'est d'informer la population sur différents dossiers afin qu'elle puisse se prendre en main de façon autonome mais surtout qu'elle se fasse respectée dans ses droits et ses valeurs. Finalement, le Comité Logement, c'est tous ses membres qui se sont investis afin de réaliser leur rêve et ce dans un esprit de partage collectif. Pour tout cela, vous méritez notre respect.

En conclusion, je ne peux passer sous silence la grande volonté du conseil d'administration de toujours tenir compte des besoins de ses membres et du personnel. Certaines décisions sont parfois difficiles à prendre, mais l'objectif reste le bien-être de tous et chacun. Je tiens également à remercier toute l'équipe de travail. L'énergie qu'ils et elles déploient est phénoménale! L'amour qu'ils et elles mettent dans leur travail reste une grande source de motivation pour le conseil d'administration. Au nom du conseil, 10,000 mercis !!!

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2004-2005



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2004-2005

1. DOUZE MOIS BIEN REMPLI!

C'est avec beaucoup de fierté et d'émotions que nous pouvons regarder le chemin parcouru depuis notre dernière assemblée générale. Le tourbillon d'activités réalisées au cours de cette période est impressionnant. Par rapport aux années précédentes, le comité a **doublé le nombre de ses activités et l'ampleur de celles-ci a été décuplée.**

Au premier rang, il faut regarder du côté de la campagne « **Bâtir 1000 logements sociaux dans Rosemont** » et de la constitution de la **Table des requérants** pour expliquer ce constat. Ces nouveaux éléments nous ont permis d'agir concrètement de deux façons.

LA CAMPAGNE 1000 LOGEMENTS SOCIAUX

Cette activité a grandement mobilisé les membres du Comité. C'est une revendication qui a pu motiver et stimuler l'appui de la population qui y voit une réponse sérieuse à la crise du logement. Ce soutien de la population s'est traduit par une réponse impressionnante à notre campagne de pétitions. De septembre à novembre 2004, **nous avons recueilli plus de 10 000 signatures!** En vingt ans, c'est la deuxième fois que le Comité réussit à démontrer, d'une façon aussi concrète, l'appui de la population en faveur du logement social. D'ailleurs les politiciens du quartier (de tous les paliers de gouvernement) ne s'y sont pas trompés, ils se sont tous prononcés publiquement et à plusieurs reprises en faveur du logement social. Il s'agit certainement d'un bon indicateur pour voir de quel côté le vent souffle dans la communauté! Reste à voir s'ils vont livrer la marchandise qu'ils disent souhaiter autant que nous.

La campagne pour les 1000 logements sociaux ne s'est pas limitée à la simple cueillette de noms sur une pétition. Un portrait détaillé de la campagne est présenté un peu plus loin dans ce rapport, mais disons simplement que nous avons distribué plus de 40 000 copies de notre journal de campagne. Nous avons été présents à tous les conseils d'arrondissement du quartier, émis une dizaine de communiqués de presse, fait la page couverture du journal de quartier une demi-douzaine de fois, en plus d'organiser des activités publiques pour le dépôt des 10 000 signatures.

LA TABLE DES REQUÉRANTS

Le travail nécessaire à la réalisation d'une campagne de cette envergure n'aurait pas été possible sans le travail intense et régulier fourni par les membres du Comité. Une nouvelle structure a été mise sur pied lors de la dernière assemblée générale : la Table des requérants. La Table s'est réunie une dizaine de fois cette année et la participation a oscillé de 50 à 100 personnes par rencontre. La Table constitue un lieu privilégié d'échanges, de réflexion et d'organisation pour les membres qui y participent. Notons l'important travail des membres pour définir ses positions sur les règles d'attribution des logements sociaux construits dans le quartier.

Pour les participantEs, le mode de fonctionnement de la Table joue aussi un important rôle dans l'apprentissage de la démocratie participative et de l'implication citoyenne. À travers les ateliers, les débats et les décisions, c'est une vision du monde et de la citoyenneté qui se construit. La présence assidue à la Table des requérants permet d'enrichir ou de développer divers aspects de la vie citoyenne : la valeur de l'engagement collectif, l'importance du débat d'idées, la compréhension du rôle des institutions publiques. Il s'agit là, à notre avis, d'un excellent exemple d'éducation populaire.

UN LEADERSHIP BIEN ASSUMÉ

Cette croissance phénoménale du niveau d'activités et de mobilisation n'aurait pas été possible sans l'existence de trois noyaux qui assument, chacun à leur façon, le leadership et les responsabilités qui y sont associés.

Le Conseil d'administration



Évidemment le Conseil d'administration constitue ce premier noyau. Celui-ci est stable : aucune défection et quorum à chacune des réunions (en fait, la grande majorité des douze rencontres se sont tenues en présence des sept membres du conseil). Cette stabilité est importante pour permettre une continuité dans les débats et une cohérence dans les orientations de notre action.

Les rencontres du conseil comportent toujours une combinaison de points à caractère technique, tel que le suivi des finances ou des discussions plus politiques qui donnent le ton aux interventions du Comité à la fois sur la scène publique et dans nos fédérations nationales (le FRAPRU et le RCLALQ).

Le conseil a suivi une formation du Centre St-Pierre pour être parfaitement avisé de son rôle et de son mandat en vertu des lois qui régissent l'existence et le fonctionnement du Comité. Des membres du conseil représentent régulièrement le Comité lors d'événements locaux ou régionaux. Finalement

des activités de socialisation, souvent en présence de l'équipe, ont eu lieu tout au cours de l'année, ce qui permet de raffermir les liens et d'augmenter le niveau de concorde au sein du conseil.

Les bénévoles-militants

Il s'agit du cercle immédiat des membres qui donnent régulièrement un coup de main dans l'organisation des activités. Que ce soit en appelant les membres pour les inviter aux activités, en participant à l'envoi postal du Baux Fixes, en préparant les soupes des assemblées logement et autres repas, en accueillant les participants aux activités ou en aménageant une salle, c'est la participation des bénévoles-militants qui fait la différence entre une activité réussie et un flop!



L'augmentation de nos activités est directement reliée à l'augmentation du nombre de bénévoles qui sont passés d'une trentaine l'an dernier à plus de 80 cette année. Leur enthousiasme et leur énergie sont d'ailleurs reconnus chaque année par une activité spéciale organisée à leur intention.

L'équipe

La composition, le fonctionnement et les tâches de l'équipe ont elle aussi considérablement évolué au cours de l'année. Il est bien évident que les salariés travaillant dans ce contexte doivent suivre cette évolution dans leur travail. Les employés qui ont occupé les quatre postes permanents peuvent en témoigner...



Les défis de la gestion des ressources humaines du Comité ont été nombreux. D'une part, nous avons dû faire face à une série d'événements heureux bien difficile à prévoir : au cours de l'année qui vient de se terminer, quatre salariées sont tombées enceinte! De plus nous avons embauché trois personnes grâce à du financement spécial dans le cadre de projets reliés à des tâches spécifiques et ponctuelles. Bien que nous soyons heureux d'avoir bénéficié de leur contribution, il est clair que le fait d'embaucher une personne qui quittera après quelques mois implique pour l'équipe un investissement important.

D'une façon générale, l'ambiance de travail et l'enthousiasme de l'équipe envers la mission du Comité et ses membres, est exemplaire. Pour la première fois depuis des années, aucun salarié n'a demandé de congé pour raison d'épuisement professionnel. Il semble bien que le rythme intensif des activités ait agi comme un stimulant pour garder les membres de l'équipe sur le qui-vive. Au cours de l'année, nous avons révisé la politique des conditions de travail; la plupart des ajustements apportés n'ont pas d'incidence financière significative pour le Comité. Ils ont surtout pour but de clarifier les modalités du fonctionnement quotidien de l'équipe et d'assurer l'équité dans les règles de gestion du personnel.

SUR LE PLAN FINANCIER

La situation financière du groupe est très saine. On peut constater à la lecture des chiffres du vérificateur externe que nos dépenses et nos revenus ont augmenté de façon coordonnée. L'augmentation des revenus est principalement due à la diversification de nos sources de financement. Si Centraide reste, et de loin, notre principal bailleur de fonds (**merci Centraide!**), nous avons réussi à obtenir d'autres financements importants.

Il s'agit du Forum jeunesse de l'île de Montréal, pour un projet de formation des jeunes locataires; de l'arrondissement Rosemont – la Petite-Patrie, dans le cadre du Contrat de Ville pour un projet de concertation communautaire dans la zone de la 1^{ère} Avenue et finalement le gouvernement du Québec, par le biais du Centre local d'emploi, pour des programmes d'insertion à l'emploi.

Ces nouveaux fonds créent toutefois quelques distorsions. Dans le cas des deux premiers, il s'agit de projets ponctuels et difficilement renouvelables qui créent un contexte d'instabilité en donnant une impression de vide auprès de l'équipe et des membres lorsque les activités générées par ces projets cessent en même temps que le financement. Pour ce qui est des programmes du Centre local d'emploi, ils financent des salaires pour six mois, sans possibilité d'embaucher la même personne pour plus d'un projet. Ceci provoque un taux de roulement très élevé, ce qui est un handicap important.

Dans le cas des projets du Forum régional et du Contrat de ville, le Comité agit à titre de mandataire au nom d'une coalition de groupes. Il faut donc lire les chiffres présentés avec précaution, tout cet argent transite par le Comité mais ne lui appartient pas. Dans le cas du Contrat de ville en particulier, seule une mince tranche de 10% du budget nous revient.

2. SERVICES AUX LOCATAIRES

Le service aux locataires est souvent le premier contact qu'ont les locataires avec le Comité. Plusieurs apprennent notre existence lorsqu'ils sont placés dans une situation conflictuelle avec un propriétaire; notre mission consiste à informer les locataires de leurs droits et obligations vis-à-vis leur propriétaire.

Ce service est disponible quatre jours par semaine durant toute l'année; pendant l'année scolaire, quatre étudiants stagiaires en droit ont assuré le service à raison d'une journée par semaine chacun. C'est en grande partie grâce à ces étudiants que nous pouvons répondre à tous les locataires. Afin de maintenir le service durant la période estivale, un étudiant a été embauché de juin à août 2004.

Cette année encore, un minimum de 3 500 personnes ont utilisé le service. Dans près de 60% des cas, le premier contact se fait par téléphone; la présence d'une réceptionniste a grandement facilité ce travail. Par le passé, on nous reprochait d'être très difficile à rejoindre par voie téléphonique, particulièrement en période de pointe. Lorsque les locataires parlent directement à une personne, il est possible de répondre plus rapidement à toutes les demandes.

Également, le Comité a pris le virage de la technologie en informatisant les dossiers du service; ceci facilite le suivi et le classement des dossiers ainsi que la recherche d'archives et réduit l'utilisation du papier. Grâce à cet outil, il nous sera plus facile d'identifier rapidement les secteurs chauds et de faire des liens entre certains dossiers, par exemple, lorsque plusieurs locataires se plaignent d'un même propriétaire. Cette nouvelle méthode est à la fois plus efficace et plus écologique!



DES LOYERS QUI AUGMENTENT

C'est une constante que nous remarquons encore une fois au Comité, les hausses de loyer demeurent la première préoccupation des locataires rosemontois. Les demandes concernant les hausses de loyer représentent environ 20% des questions qui nous sont adressées. En fait, la première question posée porte généralement sur le taux d'augmentation permis. Or, puisque le calcul diffère d'un logement à l'autre, nous expliquons d'abord la méthode de calcul pour ensuite proposer un estimé de l'augmentation.

La « bonne nouvelle » dans ce contexte, c'est que nous avons remarqué que les augmentations sont moins spectaculaires que l'an dernier. Surprenant car les associations de propriétaires avaient suggéré à leurs membres d'augmenter leur loyer bien au-delà des taux indicateurs publiés par la Régie du logement. Dans la majorité des cas, nous avons aussi remarqué que l'augmentation demandée, bien qu'exagérée, était justifiée en partie par des travaux majeurs.

Le gouvernement n'ayant pas annoncé sa nouvelle politique d'habitation, nous sommes toujours en attente de la révision de la méthode de fixation de loyer. Les associations de propriétaires en profitent et font des pressions pour que les augmentations de loyers soient plus élevées. Il faudra demeurer vigilant et continuer à revendiquer la modification de méthode actuelle de manière à mieux protéger les locataires contre les hausses abusives.

DES LOGEMENTS QUI SE DÉGRADENT

Presque nez à nez avec les hausses de loyer, figurent les demandes relatives à l'état des logements, qui représentent 20 % des demandes; c'est une augmentation par rapport à l'année dernière. Le plus inquiétant, c'est que le tiers de ces demandes concernent la salubrité du logement : on parle ici de problèmes de moisissures, de vermine ou de chauffage.

Auparavant, bien des locataires préféraient déménager plutôt que de vivre dans un logement de mauvaise qualité. La pénurie de logement, en particulier ceux à prix raisonnable, force plusieurs locataires à exercer des pressions sur leur propriétaire afin d'obliger à entretenir l'immeuble adéquatement plutôt qu'à chercher un nouveau logis.

Certains propriétaires imputent le mauvais entretien de l'immeuble au coût peu élevé du loyer; ils refusent de faire des rénovations en invoquant que le loyer est sous la moyenne. Or, tous les locataires ont le droit d'habiter un logement en bon état, peu importe le loyer payé. Il semble donc que le parc de logements locatifs est de plus en plus vétuste. Il faudrait garder un œil attentif sur cette situation et voir à ce que la réglementation sur la salubrité des logements soit respectée.

DES LOCATAIRES QUI SE VOIENT FORCÉS DE DÉMÉNAGER

L'épidémie de reprises de logement se poursuit. En effet, les demandes déposées au Comité, ont pratiquement doublé. Rappelons que l'on parle de reprise de logement lorsqu'un propriétaire oblige un locataire à quitter un logement afin de se loger ou de loger un membre de sa famille.

Trop souvent les locataires ignorent leurs droits vis-à-vis des reprises de logement. Plusieurs nous contactent pour demander de l'aide pour trouver un logement alors que la reprise est déjà acceptée. Ils croient à tort que le droit de propriété du locateur prime en tout temps sur le droit du locataire de demeurer dans son logement. Il est alors malheureusement trop tard pour intervenir et aider le locataire à obtenir quelque compensation.

On remarque des tendances claires : le loyer moyen des logements repris est d'environ 487\$ par mois. La majorité de ces logements sont des 4 1/2 ou des 5 1/2 ; il s'agit donc de logement dont le loyer est plus faible que le loyer moyen du marché. Également, plus de trois locataires victimes d'une reprise sur quatre doutent des intentions réelles de leur propriétaire. Et pour cause : plus de la moitié de ces locataires vivent avec leur propriétaire une relation qu'ils qualifient de conflictuelle. Plusieurs nous ont dit que leur propriétaire les avait menacés de reprendre leur logement advenant qu'ils refusent une augmentation de loyer exagérée. La reprise de logement demeure donc malheureusement la méthode privilégiée par certains propriétaires pour se « débarrasser » d'un locataire qui fait simplement respecter ses droits.

Les impacts d'une reprise de logement peuvent parfois être dévastateurs pour un locataire forcé de déménager. En effet, plusieurs devront assumer une augmentation de loyer substantielle en plus d'être forcé à quitter le quartier. Sans compter le déracinement que vivront certains locataires qui habitent leur logement depuis plus de vingt ans... Il faudra intensifier nos efforts afin de contrer le phénomène des reprises en informant mieux les locataires de leur droit de refuser une reprise de logement et de demander une indemnité s'ils se voient tout de même obligés de déménager.

UNE SITUATION DE PLUS EN PLUS IRRITANTE

La proximité inhérente à la vie urbaine apporte son lot de problèmes. En effet, les demandes relatives aux troubles de voisinage ont représenté un peu plus de 10% des dossiers cette année, ce qui est légèrement plus élevé que l'an dernier.

Le bruit semble demeurer la première source de dispute entre voisins. Dans certains cas, les voisins font preuve d'exagération en écoutant de la musique à un niveau trop élevé, dans d'autres cas, il s'agit d'intolérance au bruit normal, comme les pas d'une personne qui porte des pantoufles. Il est parfois difficile de faire la part des choses dans ce type de conflit. En effet, dans plusieurs cas, c'est le faible niveau d'insonorisation qui semble être la cause du conflit plutôt que le comportement du locataire voisin. Et la situation se complique parfois davantage lorsque le voisin en question est le propriétaire. Bref, il s'agit d'un problème délicat qui, lorsque présenté devant la Régie du logement, demeure d'abord et avant tout une question de crédibilité, laquelle n'est pas toujours gage de vérité...

DES LOCATAIRES QUI SE SENTENT MENACÉS

Un autre problème à la hausse cette année est celui du harcèlement. Dans un contexte de rareté des logements et d'inflation du coût des loyers, il est peu surprenant que certains propriétaires fassent des pressions afin de convaincre leur locataire de déménager. Que ce soit par des petits gestes dérangeants et répétés, par des intrusions dans la vie privée des locataires ou même par le biais de menaces franches, l'objectif est le même : nuire à la qualité de vie du locataire afin qu'il ne sente plus bien chez lui et qu'il se sente forcé de déménager.

Le harcèlement est prohibé par la loi. Mais, il y a la loi et la réalité. On remarque que dans bien des cas, les gestes reprochés sont faits en dehors de la présence de témoin, ce qui en rend la preuve plus difficile. Là encore, il s'agit souvent d'une question de crédibilité. Et les délais judiciaires n'aident pas : il peut s'écouler plus d'un an entre l'ouverture d'une demande pour harcèlement à la Régie du logement et la date de l'audition. De quoi en décourager plusieurs !

ENCORE DES CONVERSIONS EN CONDOS!

Cette année, le Comité a multiplié ses interventions afin de mettre un frein aux conversions des immeubles locatifs en copropriétés divisées (condos). En effet, nous nous sommes opposés officiellement à presque toutes les demandes de dérogation à l'interdiction de convertir en condos concernant des immeubles situés sur notre territoire et avons fait de nombreuses représentations devant le conseil d'arrondissement afin de sensibiliser le public et les élus sur l'impact négatif qu'ont les conversions en condos sur le marché des logements locatifs.

Nos efforts n'ont pas été vains. En effet, au mois d'octobre 2004, l'arrondissement Rosemont – La Petite-Patrie s'engageait à faire une étude sur les demandes de dérogation à l'interdiction de convertir. Lors de notre intervention au conseil d'arrondissement du mois de janvier 2005, nous apprenions entre autres, que les demandes d'informations sur les conversions en condos avaient quintuplé et que l'arrondissement travaillait à la préparation d'un nouveau règlement afin de contrer ce phénomène.

Finalement, en mars 2005, l'arrondissement annonçait l'adoption très prochaine d'un nouveau règlement qui limitera de façon significative le nombre de logement locatif pouvant faire l'objet d'une conversion en condo : à toute fin pratique seul les duplex pourront être convertis, mis à part les immeubles vacants et les immeubles commerciaux. C'est un bon début, mais il faudra quand même surveiller la situation de près en 2005-2006.

PROPOSITIONS POUR LE SERVICE AUX LOCATAIRES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RECOMMANDE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ADOPTER LES RÉOLUTIONS SUIVANTES:

- Que le Comité renouvelle le poste de préposée à l'accueil
- Que le Comité maintienne le service au niveau actuel
- Que le Comité fasse les pressions pour s'assurer que la réglementation montréalaise sur la salubrité des logements soit respectée
- Que le Comité continue les pressions pour contrer le phénomène des reprises de logement et les conversions en condo
- Que le Comité continue les pressions pour le contrôle obligatoire des loyers, en particulier par l'enregistrement obligatoire des baux à la Régie

3. LOGEMENT SOCIAL

Au cours de l'année 2004-2005, la majorité des activités s'est concentrée autour de la campagne «Bâtir 1000 logements sociaux dans Rosemont». De plus, la mise en forme officielle de Habitations Communautaires Loggia et le démarrage du projet d'habitations Préfontaine ont donné un élan au développement du logement social.

CAMPAGNE BÂTIR 1000 LOGEMENTS SOCIAUX

Cette campagne a été lancée lors de l'assemblée générale de septembre 2004. L'objectif principal est d'obtenir l'engagement des élus pour la réalisation de 1 000 logements sociaux afin de répondre au besoin humain et fondamental d'avoir un toit sur sa tête. Comme autres objectifs, la campagne vise à faire face à la crise du logement en offrant la possibilité à la population de Rosemont de demeurer dans son quartier et à contrer la spéculation immobilière.

Les principales mesures proposées pour la réalisation de ces objectifs sont de réserver des terrains, d'adopter les modifications au zonage et de rendre disponible le financement nécessaire à la réalisation des projets. Les terrains ciblés par la table de concertation en habitation sont les cinq sites suivants : Alphonse Desjardins, Petite-Côte, COVIQ, Angus et l'ex-hôpital Bellechasse.

La pétition

Le principal moyen utilisé pour réaliser la campagne est la diffusion d'une pétition qui, accompagnée de textes et de photos, résume les enjeux et les objectifs de l'action. Le tout est sous forme d'un journal et c'est à la dernière page qu'on trouve la pétition adressée aux élus des gouvernements fédéral, provincial, municipal ainsi que ceux de l'arrondissement et de la commission scolaire.

Ce journal a été distribué à 40 000 copies par un envoi postal à tous les membres du Comité, une distribution par le public-sac dans le quartier Vieux-Rosemont, un envoi dans les groupes communautaires du quartier, un envoi aux groupes de locataires de la région de Montréal et finalement, une diffusion lors des événements publics majeurs du quartier.



Les signatures

Du 9 septembre au 25 novembre 2004, des membres-bénévoles du comité se sont regroupés régulièrement pour faire signer la pétition dans les rues du quartier et dans des endroits publics stratégiques : rue Masson, boulevard Rosemont, Plaza St-Hubert, Cégep Rosemont, Cégep Maisonneuve, les épiceries, la fête aux chantiers Angus. Les citoyens ont aussi retourné de nombreuses pétitions signées par la poste ou les ont apportées directement au bureau.

Événement de clôture de la campagne de pétition

Afin d'obtenir l'appui et les signatures des personnalités du monde sociocommunautaire de Rosemont, nous avons organisé un 5 à 7 pour souligner la clôture de la campagne. Cet événement, tenu au COVIQ le 19 octobre 2004, a réuni plus de 75 personnes dont des conseillers municipaux, des responsables d'organismes membres de la CDC et les dirigeants d'entreprise d'économie sociale. À cette date, on comptait plus de 7 000 signatures.

Dépôt des 10 000 signatures

L'objectif a été atteint, plus de 10 000 signatures ont été recueillies... Une conférence de presse à laquelle ont assisté quatre-vingts personnes dont soixante membres du Comité, des représentants du BRIC et des autres organismes communautaires de Rosemont s'est tenue le 13 décembre 2004 dans l'ancienne salle d'urgence de l'ex-

Hôpital Bellechasse. À cette occasion, nous tenions à la présence des élus afin de leur remettre la pétition dans un lieu symbolique. Plusieurs des élus invités à l'événement se sont présentés : Madame Rita Dionne-Marsolais, députée péquiste provinciale; Madame Denise Larouche, mairesse de l'arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie; Monsieur Jocelyn Pauzé, commissaire scolaire de Rosemont Nord. Monsieur Bigras, député bloquiste, était retenu à Ottawa, son attaché politique s'est présenté. Également, nous avons profité de la tenue d'une conférence de presse

sur le logement social organisée par le Bloc québécois, le 18 février 2005, pour remettre la pétition à Monsieur Bigras, député fédéral de Rosemont. Le Maire Gérald Tremblay, de la Ville-Centre, a reçu la pétition le 21 février 2005 lors du conseil municipal à l'Hôtel de ville.



LA TABLE DES REQUÉRANTS

Créé l'an dernier, « la Table des requérants » poursuit des objectifs de sensibilisation, de mobilisation et de réflexion en proposant des actions, des solutions et des engagements pour les membres du Comité qui veulent agir concrètement pour soutenir la campagne en faveur de la construction de 1000 logements sociaux dans Rosemont. Par exemple, c'est essentiellement à travers la Table des requérants que nous avons pu trouver les forces nécessaires pour réaliser la campagne de pétition de 10 000 signatures.

Les réunions de la Table se tiennent le soir, une fois par mois; environ 65 personnes sont présentes régulièrement. Les principaux enjeux cette année sont reliés au développement du projet Préfontaine : l'accessibilité universelle, les politiques d'inclusion, les programmes de subvention et la mixité sociale. En particulier, les membres actifs la Table ont travaillé à la détermination des critères d'attribution des logements sociaux et ont présenté une proposition qui devait être entériné par tous les membres. C'est par un envoi postal que les cent vingt membres ont été invités à voter sur la proposition; 91% se sont dits d'accord avec la proposition. De plus une revendication pour l'obtention de supplément au loyer privé s'est organisée suite à l'entente pour le projet plex Préfontaine

Une autre activité a regroupé de façon régulière une douzaine de membres de la Table des requérants; ils ont assisté aux réunions du conseil d'arrondissement de Rosemont - La Petite - Patrie. A cette occasion, ils ont posé des questions en rapport avec le logement social, le changement de zonage ou sur les rapports du conseil consultatif en urbanisme. C'est une bonne façon de maintenir la pression à l'égard des élus municipaux.

À Montréal, les enjeux du logement social sont en partie du ressort de la Ville Centre; c'est pourquoi les membres de la Table ont décidé en cours d'année de faire des représentations au conseil municipal.

ENQUÊTE DES BESOINS

Suite à l'enquête des besoins des mal-logés dans Rosemont, nous avons utilisé les formulaires des mille répondants pour faire une compilation des données en regroupant par thème les trente questions du formulaire. Un résumé de la compilation est inclus dans le plan d'affaires qui a été déposé à la SCHL par le BRIC. Les résultats de l'enquête feront l'objet d'une analyse statistique à être publié par le BRIC et devant guider le développement des futurs projets de logement social.

Les faits saillants de l'enquête révèlent un nombre élevé de personnes vivant seules, un niveau de revenu per capita assez bas, un manque de logement pour grandes familles et un intérêt marqué pour la proximité aux services.



HABITATIONS COMMUNAUTAIRES LOGGIA

Les Habitations Communautaires Loggia (LOGgement - Gestion - Intégration – Accessibilité) est un organisme à but non lucratif (un OBNL) mis sur pied il y a maintenant trois ans. Il joue le rôle de développeur et de gestionnaire d'immeubles dans le quartier. Après plusieurs rencontres en mode démarrage, l'assemblée générale de fondation s'est tenue à l'automne 2004.

Le Comité se charge de la préparation des réunions de Loggia ce qui implique la rédaction et l'envoi de l'ordre du jour et du procès-verbal. Le coordonnateur et l'organisatrice communautaire du comité ont assisté aux douze réunions du conseil d'administration de 2004-2005.

Assemblée de fondation

C'est lors de cette assemblée du 8 novembre 2004 que les règlements généraux de Loggia ont été adoptés et que les délégués ont été nommés. Le conseil d'administration va réunir neuf membres dont trois nommés par le Comité : Stéphane Corriveau, coordonnateur du Comité; Jean-Louis Limoges, membre du Comité et Françoise David, résidente de Rosemont et présidente de Option Citoyenne. Pour l'instant, quatre autres personnes complètent le Conseil; les autres postes seront comblés d'ici peu.



LOGGIA

Développement du projet d'habitation Préfontaine

Les Plex

Ce point revient à l'ordre du jour de chacune des réunions en 2004-2005; de nombreuses étapes ont été franchies pour arriver à la réalisation de ce projet d'habitation de cinquante-deux logements pour grandes familles, dont treize universellement accessibles.

L'examen de nombreuses versions préliminaires a été nécessaire pour arriver à une version finale des plans architecturaux. Deux appels d'offre pour la construction ont été lancés et l'entrepreneur Consortium MR construction a été retenu. En janvier, nous nous sommes lancés dans une négociation afin d'assurer la viabilité financière et architecturale du bâtiment. Le montage financier s'est révélé être un casse-tête qui s'est finalement résolu grâce à la mobilisation des membres du Comité et à des appuis du milieu et une contribution généreuse de la ville-centre.

C'est le programme Logement Abordable Québec (LAQ) qui financera le projet; l'entente finale pour la subvention avec la Société d'Habitation du Québec (SHQ) sera signée en mai 2005. C'est en partie une déception pour les membres de la Table des requérants; ils s'attendaient à ce que le projet soit financé avec le programme Accès-Logis qui inclut des logements subventionnés. Malheureusement, les normes de ce programme ne concordent plus avec les coûts élevés de la construction en vigueur à Montréal.

Nous retenons donc que de nombreux obstacles ont été surmontés avant d'en arriver à une entente finale avec la SHQ. La mobilisation des membres du Comité et des représentations de Loggia auprès des fonctionnaires et des politiciens ont finalement mené l'ensemble des parties à conclure l'entente pour la réalisation du projet. Il faudra toutefois attendre la prochaine année pour célébrer l'inauguration de cette première phase du projet d'habitation.

Le multi-étagé

Le projet du multi-étagé, un bâtiment de huit étages, universellement accessible, accueillera soixante-dix logements : des studio, des 31/2 et des 41/2. En 2004-2005, certaines étapes importantes ont été franchies. En effet, après trois tentatives, l'arrondissement et le conseil consultatif en urbanisme (CCU) ont finalement accepté les plans extérieurs du bâtiment. C'est par un effort concerté des membres du Comité, des membres de Loggia, du BRIC ainsi que des représentants des organismes communautaires de Rosemont que nous avons eu gain de cause.



Toutefois, ce projet est toujours en phase préparatoire et il devra passer par les mêmes étapes que les plex aux cours de l'année 2005-2006. Le financement sera-t-il possible avec le programme Accès-Logis; le projet sera-t-il inclus dans le programme 5000 logements de la ville de Montréal? C'est le défi de l'heure pour les mois à venir et les membres du Comité seront sollicités pour assurer l'avancement du projet.

POLITIQUE DE SÉLECTION

En se basant sur la proposition d'attribution des logements venant de la Table des requérants, Loggia travaille à la définition de sa politique de sélection des locataires.

Gestion de la liste des requérants

Le Comité logement est responsable de tenir la liste informatisée des requérants pour un logement social dans Rosemont. Un formulaire papier est disponible au comité, c'est la principale façon de s'inscrire; on peut aussi le faire par le site internet. Les citoyens viennent sur place; ils sont référés par le CLSC et les autres organismes de Rosemont et aussi par le bouche-à-oreille.

En 2004-2005, plus de 360 requérants se sont rajoutés à la liste pour un total de 835. En prévision de la sélection des locataires pour le site Préfontaine, il s'est avéré nécessaire d'effectuer la mise à jour des dossiers. C'est par un envoi postal à tous les requérants que nous leur avons demandé d'apporter les modifications au dossier si nécessaire. Plus de 50 % des requérants ont retourné le formulaire de mise à jour. C'est la responsable à l'accueil et les organisatrices communautaires qui ont procédé à la mise à jour informatique de la liste des requérants.

La politique d'inclusion de la ville de Montréal

La ville de Montréal a déposé en mars 2005 son «projet d'inclusion du logement abordable dans les nouveaux projets résidentiels». C'est en fait une indication de ce que la Ville entend faire dans le domaine du logement pour les quatre années à venir. Des consultations sous forme d'audiences publiques se tiendront en avril. Le Comité n'est pas contre la notion d'inclusion toutefois il considère que les modalités prévues dans la proposition en font plutôt une politique d'exclusion du logement social. Le Comité, tout comme le Frapru et ses groupes membres vont dénoncer le projet lors des audiences.

PROPOSITIONS POUR LE LOGEMENT SOCIAL

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RECOMMANDE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ADOPTER LES RÉOLUTIONS SUIVANTES:

- Que le Comité poursuive les activités pour la réalisation des objectifs de la campagne Bâtir 1000 logements sociaux dans Rosemont, ce qui implique entre autres :
 - tenir mensuellement les réunions de la Table des requérants
 - participer aux réunions du conseil d'arrondissement
 - programmer une campagne « Élections municipales » avec un cahier de revendications, des affiches, des rencontres-débats avec les candidats à la mairie d'arrondissement
- Que le Comité appuie la réalisation de l'analyse sur l'enquête des besoins
- Que le Comité poursuive les pressions pour la construction de l'Immeuble du multi-étagé au projet Préfontaine
- Que le Comité maintienne sa participation au conseil d'administration de Loggia
- Que le Comité poursuive la gestion de la liste des requérants pour le logement social dans Rosemont
- Que le Comité s'implique dans le débat sur l'inclusion de logements sociaux dans les projets résidentiels.

4. REPRÉSENTATIONS, ARÈNE POLITIQUE ET MOBILISATION

Année incroyable pour la mobilisation !!! Plus de vingt événements auxquels les membres du Comité ont pu participer. Cette participation est notable en nombre et en qualité. Que ce soit à Rosemont, dans la grande région de Montréal et même à l'extérieur, les membres du comité ont toujours répondu à l'appel en grand nombre.

Voici le portrait des principales activités de représentations et de mobilisation en rapport avec le logement social, le droit au logement et les enjeux sociaux de l'heure.

REPRÉSENTATIONS

FRONT D'ACTION POPULAIRE EN RÉAMÉNAGEMENT URBAIN (FRAPRU)

C'est par le FRAPRU que le Comité fait l'essentiel de ses représentations touchant le logement social tant à Québec qu'à Ottawa. Le Comité a participé avec enthousiasme aux actions publiques du FRAPRU au cours de l'année. D'une façon générale, le FRAPRU a maintenu un rythme d'activités assez soutenu avec une action populaire par mois et une assemblée générale par deux mois. Malgré un certain roulement de personnel à la permanence, nous sommes satisfaits du fonctionnement de l'équipe qui y travaille.

En octobre, le Comité s'est rendu à Québec avec une soixantaine de membres pour le Camp des mal-logés qui visait à positionner les groupes de locataires dans le débat sur la Politique d'habitation que devait déposer le gouvernement Charest. Nous considérons que cette action a été un grand succès, y compris parce que réalisée en collaboration avec l'autre grande fédération de locataires, le RCLALQ. Une rencontre des groupes membres avec le maire Tremblay, en novembre 2004, nous a permis de faire le point sur l'opération 5000 logements.

Simultanément, le Frapru publiait sa plateforme de revendications pour la politique d'habitation. Ce document synthétise assez bien l'essentiel de nos revendications sur la question du logement social.

Au cours de l'année, un débat sur la question de l'inclusion obligatoire de logements sociaux dans les développements immobiliers privés a pris beaucoup de place. Le Comité s'est fermement placé du côté des tenants de cette approche. Bien que ce point de vue ait rallié la majorité des groupes, il est clair qu'une minorité significative et bien déterminée continue à faire opposition à ce niveau.

Finalement, le Comité a entamé une collaboration particulière avec le FRAPRU pour la réalisation du projet «Mon appart, mes droits!» qui vise les jeunes de la région métropolitaine. Une section de ce rapport traite spécifiquement du projet.

REGROUPEMENT DES COMITÉS LOGEMENT ET DES ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES DU QUÉBEC (RCLALQ)

Le Comité a également été présent aux activités du RCLALQ tout au cours de l'année. Le Regroupement a lui aussi consacré beaucoup d'énergie à la politique d'habitation et à la production de la plateforme de revendications. L'équipe du RCLALQ donne tous les signes d'une équipe dynamique qui fonctionne bien, ce qui nous réjouit.

Que ce soit dans le cadre du Camp des mal-logés ou des manifestations contre la discrimination et les hausses

abusives de loyer ainsi que les autres manifestations organisées par le Regroupement, le Comité a participé avec constance à la fois aux débats, aux préparatifs et aux actions elles-mêmes.

Finalement, nous tenons à souligner le fait que plusieurs représentations du Comité au sein des différentes coalitions dont nous sommes membres (FRAPRU, RCLALQ, CDC, LOGGIA, etc) ont été accomplies par des membres actifs du Comité sans être accompagnés par des salariés. Ce petit point qui peut sembler anodin ne l'est pas. En effet, il est très rare que l'action de représentation et de concertation soit accomplie par d'autres personnes que des salariés. Nous sommes particulièrement fiers de nous démarquer à cet égard. Cette situation témoigne à la fois du sérieux et de l'engagement de nos membres, en plus d'être l'expression de la cohésion d'un groupe qui ne fait pas que « suivre » mais qui se dirige par lui-même. C'est un véritable exemple d'éducation populaire telle que nous l'entendons.

ARÈNE POLITIQUE

Comme le contexte politique est à la source de nos actions, nous en faisons un bref résumé.

À OTTAWA

La situation des mal-logés n'est pas considérée comme un enjeu important par Ottawa. Une exception : le Nouveau Parti Démocratique (NPD) a intégré le logement abordable (et non pas social) dans le budget, ce qui a eu pour effet d'obtenir 1,6 milliard \$ à être engagé dans le logement abordable d'ici deux ans. Comme les délais annoncés sont très longs, il n'est pas évident que cet argent soit versé; ça se transforme donc en monnaie de singe.

Nous écrivons ces lignes au printemps 2005. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la situation politique fédérale est confuse et qu'il est bien difficile de savoir ce qui va se dégager du mélange constitué par le gouvernement minoritaire de Paul Martin, du budget remanié avec le NPD et de la détermination du Bloc et des Conservateurs à faire tomber le gouvernement, sur fond de scandale des commandites.

Une chose est sûre, la Société canadienne d'hypothèques et de logements (SCHL) continue d'accumuler des surplus tout en refusant d'investir dans le logement social. Ces surplus accumulés de 3,4 milliards \$ sont une véritable honte et, malgré les pressions exercées par le FRAPRU, rien ne bouge. Pourtant cette somme gigantesque, sensée aider les Canadiens à mieux se loger, est là à dormir pendant que des centaines de milliers de citoyens vivent dans des conditions inacceptables.

AU QUÉBEC

Si nous ne pouvons faire autrement que de critiquer « l'ensemble de l'œuvre » du gouvernement Charest, force est de reconnaître que le dossier du logement a moins souffert que d'autres depuis qu'il a pris le pouvoir. Cette situation n'est certainement pas étrangère aux nombreuses actions publiques faites par les comités logements à travers le Québec et à la crise du logement qui se poursuit encore.

Évitons toutefois de dire que tout va bien. Les budgets pour la construction de nouveaux logements sociaux sont rachitiques. Les fonds disponibles actuellement permettent tout juste de construire 1 500 logements par année dans le programme Accès-Logis, soit 750 logements subventionnés, et ce pour toute la province. Notons qu'à Rosemont uniquement, 2 500 ménages sont inscrits sur la liste d'attente des HLM;. Tout le budget provincial devrait être investi dans notre quartier pendant trois ans pour résorber la liste d'attente! Comme il y a plus de 22 000 ménages à Montréal dans la même situation, il est adéquat d'utiliser l'expression : « une goutte d'eau dans l'océan ».

Le programme fédéral-provincial « Logement Abordable » permet de construire 1 500 autres unités de logements par année. Mais les critiques de ce programme sont très nombreuses : premièrement une partie des fonds est utilisée à la construction de logements privés ou à loyer élevé (850 \$ par mois pour un 4 1/2). Ensuite, les logements de type social ont des loyers trop élevés (488 \$ pour un 4 1/2). Finalement, l'interdiction de l'Office Municipal d'Habitation de Montréal (OMHM) d'accorder des subventions aux loyers privés aux locataires des immeubles construits dans ce programme est simplement ridicule et irrationnelle puisque les loyers sont aussi élevés que dans le secteur privé.

Nous assistons à un détournement de fonds du logement social vers le logement privé et un détournement de sens des expressions « social » et « abordable ». Cette stratégie gouvernementale mêle les cartes et permet aux politiciens d'utiliser un double langage qui confond la population et les médias. La Ville de Montréal a, de toute évidence, choisi de faire le même petit jeu malhonnête avec sa soi-disant « politique d'inclusion de logement abordable ».

POLITIQUE D'HABITATION

Le parti Libéral du Québec nous avait annoncé pour l'automne 2004 une Politique québécoise de l'habitation. Nous sommes au printemps 2005 et il n'y a pas encore de propositions pour les consultations publiques. Pourtant tous les groupes intéressés par la question (tant les propriétaires que les locataires, les constructeurs, que les municipalités) se sont positionnés publiquement sur leurs aspirations face à cette éventuelle politique. Le gouvernement Charest, toujours au fonds du baril de la popularité, a bien vu que les intérêts et les demandes des différents acteurs en présence divergent considérablement. En plus, le ministre responsable de l'habitation étant aussi le ministre des affaires municipales, il a d'abord été occupé par le dossier des défusions municipales. Enfin, le changement de ministre à la fin de l'hiver a aussi retardé tout le dossier. Au moment d'écrire ces lignes, il n'est pas impossible que le débat soit repoussé aux calendres grecques.

CONSEIL MUNICIPAL

Notre intervention à ce niveau s'est principalement faite par le biais de quatre structures régionales auxquelles adhère le Comité : le Frapru, le RCLALQ, le GRT Bâtir son quartier. En plus, de façon autonome, le Comité a mobilisé ses membres à deux reprises pour assister aux rencontres du Conseil municipal; pour le dossier des habitations Préfontaine et pour le dossier des Suppléments au loyer privé. Nous avons aussi déposé un mémoire en mars 2005 lors de la consultation publique sur la proposition de Politique d'inclusion de logement abordable présenté par la Ville de Montréal.

ARRONDISSEMENT

Comme nous le disions un peu plus haut, le Comité a participé avec assiduité aux rencontres du conseil d'arrondissement. À chaque mois, des membres étaient présents. Nous avons posé des questions et entretenu un dialogue public avec les élus et les fonctionnaires. Le Comité, tout autant que les élus et les citoyens, sont encore en mode d'apprentissage de cette nouvelle instance politique qui est une fois de plus en redéfinition (de nouvelles règles entreront en vigueur après les élections municipales de l'automne 2005).

D'une façon générale, nous avons un jugement réservé sur ce nouveau palier de gouvernement. À bien des égards, il est agréable et sympathique d'avoir un interlocuteur officiel qui travaille à l'échelle du quartier. Mais cette nouvelle instance implique aussi l'existence d'un niveau de bureaucratie supplémentaire à franchir pour la réalisation des projets de logements sociaux. Il est évident que plus un niveau de gouvernement est « au ras des pâquerettes », plus il a tendance à vouloir instrumentaliser l'action des groupes communautaires avec lesquels il travaille. C'est exactement ce que nous vivons dans les dossiers du Centre Lafond, du Contrat de Ville et des immeubles Préfontaine.

Nous espérons que la CDC saura prendre le leadership nécessaire pour réussir à définir des balises strictes qui protégeront l'autonomie et l'indépendance des groupes du quartier face à l'arrondissement. Soulignons toutefois le fait que, dans l'ensemble, les élus du quartier se sont montrés sensibles à nos dossiers et qu'il a été facile d'entretenir le dialogue avec eux. Rappelons, entre autres, la résolution en faveur de l'attribution de Supplément au loyer privé et les restrictions imposées aux conversions en condo des logements locatifs.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2005

Des élections municipales se tiendront à Montréal en novembre 2005. Il s'agit d'un moment important pour un groupe comme le nôtre qui se concentre sur des enjeux locaux directement liés aux questions municipales.

C'est pourquoi le Comité va consacrer une bonne partie de ses ressources à talonner les candidats pendant la période électorale pour qu'ils prennent position en faveur de nos préoccupations: logement social et droits des locataires. Au programme de cette campagne, nous devrions compter des éléments tels que des interviews des candidats, des assemblées publiques, campagne d'affiches, etc.

MOBILISATION

DU COMITÉ LOGEMENT ROSEMONT

À l'ex-hôpital Bellechasse :

- le 14 avril 2004 : journée d'action contre le gouvernement Charest pour dénoncer les politiques du gouvernement et réclamer la transformation de l'ex-hôpital en logements sociaux. Présence de 200 membres, avec une visite des lieux.
- le 13 décembre 2004 : conférence de presse pour le dépôt des pétitions aux élus.

Au Conseil d'arrondissement :

En plus d'être présent et d'intervenir lors de chaque réunion du conseil le premier lundi du mois, nous avons mobilisé nos membres en plus grand nombre en deux occasions spéciales

Le 8 juin 2004; consultation publique sur le projet Préfontaine

- le 5 juillet 2004 : résolution sur le projet Préfontaine
- le 7 mars 2005 : appui des organismes communautaires pour le déblocage de projet Préfontaine



Au Conseil municipal :

- le 21 février 2005 : dépôt de la pétition au maire Tremblay
- le 21 mars 2005 : revendication pour l'admissibilité au SLO dans les projets de logement abordables

Au Terrain Angus :

- le 25 novembre 2004 : revendication pour l'obtention de la dernière parcelle sur la rue André Laurendeau
- Décembre 2004 : réunion publique du Comité exécutif de la Ville de Montréal au Technopôle Angus

Rencontre publique Préfontaine

- le 8 juin 2004 : soirée publique sur le logement social avec présentation des plans du site Préfontaine

DU FRAPRU

- le 20 mai 2004 : action tintamarre devant les bureaux de Paul Martin lors de son investiture
- les 29-30 octobre 2004 : camp des mal logés à Québec
- le 29 novembre 2004 : manifestation pan-canadienne lors de la conférence fédérale-provinciale des ministres de l'habitation, à Ottawa,
- le 12 décembre 2004 : action tintamarre devant les bureaux de Paul Martin lors de son 1^{er} anniversaire comme premier ministre
- le 7 février 2005 : tournée des bureaux de comté des ministres fédéraux et pose d'autocollants
- le 28 février 2005 : manifestation nationale devant les bureaux de Jean Charest en campagne pré-budgétaire



DU RCLALQ

- le 12 mai 2004 : caravane contre la discrimination devant les bureaux de Bon Apparte, à Laval
- le 16 août 2004 : manifestation lors de l'investiture du candidat libéral dans le comté Laurier-Dorion
- les 29 - 30 octobre 2004 : Camps des mal-logés, à Québec
- le 16 février 2005 : livraison de protège-lames au bureau du ministre Fournier et manifestation contre le patinage du gouvernement Charest dans le dossier de la Politique habitation

AUTRES MOBILISATIONS

- le 14 avril 2004 : manif contre le gouvernement Charest au Centre-ville, Montréal
- le 1^{er} mai 2004 : fête des travailleurs, Montréal
- le 29 septembre 2004 : marche Centraide, Montréal
- le 20 novembre 2004 : manifestation du Réseau de Vigilance lors du conseil national du parti Libéral du Québec

D'AUTRES TYPES D' ACTIONS

Pour le financement du logement social, lettres signées par les membres et envoyées aux élus :

- avril 2004 : à Jean Charest, premier ministre du Québec pour la transformation de l'ex-hôpital Bellechasse
- décembre 2004 : dépôt des pétitions avec 10 000 signatures pour 1 000 logements sociaux dans Rosemont;
- mars 2005 : à Jean Charest et Michel Audet, ministre des finances du Québec pour le budget provincial,

Pour l'obtention de suppléments au loyer privé aux OBSL et COOP d'habitation construits avec le programme Logement Abordable Québec (LAQ) :

- février 2005 : campagne initiée par le Comité avec la signature d'une bannière par les membres;
- mars 2005 : résolution de l'arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie appuyant la revendication. Cette action est reprise par les autres comités logement montréalais.



PROPOSITIONS POUR LES REPRÉSENTATION, ARÈNE POLITIQUE ET MOBILISATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RECOMMANDE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ADOPTER LES RÉSOLUTIONS SUIVANTES:

- Que le comité favorise l'action collective et les représentations publiques pour promouvoir ses revendications.
- Que le Comité encourage la participation des membres pour les différentes représentations.
- Que le Comité encourage les activités conjointes FRAPRU – RCLALQ
- Que la campagne « Élections municipales » soit la principale activité du Comité pour l'automne 2005
- Dans le cadre de la campagne «Élections municipales », que le Comité organise des assemblées publiques avec les candidats, dont ceux à la mairie dans Rosemont.
- Que le Comité participe à la campagne du FRAPRU en faveur d'un nouveau programme de HLM
- Que le Comité participe aux activités de pression pré budgétaire, tant au niveau fédéral que provincial.
- Advenant le déclenchement d'élections fédérales, que le comité s'engage dans les actions menées par le Frapru, le RCLALQ et celles du milieu communautaire rosemontois.

5. CONCERTATIONS ET COALITIONS

UN QUARTIER, UNE VILLE EN PLEINE TRANSFORMATION

Le Comité logement joue un rôle actif au sein du quartier et de la ville de Montréal. Cette action est principalement réalisée en concertation avec d'autres groupes communautaires. Rassembler nos forces nous permet à la fois de bénéficier d'une analyse plus complète de la situation, d'augmenter l'impact de nos gestes et d'obtenir une plus grande couverture médiatique.

BÂTIR ROSEMONT PAR L'INNOVATION ET LA CONCERTATION (BRIC)

Le BRIC est la table de concertation du quartier regroupant les organismes intéressés par la question du développement du territoire. Le Comité y siège depuis toujours en y jouant un rôle central. Le BRIC fonctionne sous les auspices de la Corporation de développement communautaire de Rosemont (CDC). Il s'est réuni plus d'une douzaine de fois cette année. C'est à l'initiative du Comité que le BRIC s'est associé à la campagne « Bâtir 1000 logements sociaux dans Rosemont ».



Le Comité est l'une des seules organisations communautaires de Rosemont ayant un fonctionnement basé sur la mobilisation. Il se distingue donc au sein du BRIC où les autres groupes membres consacrent leurs ressources au lobbying et au service. Il faut bien reconnaître que, selon les jours et les joueurs, ce caractère distinct est parfois interprété comme un atout et parfois comme un handicap ! Néanmoins, nous sommes convaincus que notre action au sein du BRIC apporte un dynamisme et une énergie qui sont essentiels pour soutenir le développement de logements sociaux dans le quartier.

PROGRAMMATION DU LOGEMENT SOCIAL POUR 2005-2006

Des demandes pour la construction de 204 unités de logements ont été déposées auprès de la ville de Montréal en mars 2005. Il s'agit des sites Alphonse-Desjardins, Coviq, Marie-Rollet et l'ex-hôpital Bellechasse. Au moment d'écrire ces lignes, aucune entente finale n'est intervenue avec la Ville pour ces projets.

Le nombre d'unités prévues dans le budget 2005-2006 de la Société d'Habitation du Québec est très limité. Comme c'est la ville centre qui sélectionne les projets; il faudra donc faire pression auprès d'elle pour que certains projets soient retenus et qu'ainsi il y ait de nouvelles unités de logements social dans Rosemont à chaque année.



D'autre part, des discussions sont en cours avec les promoteurs du site des Pyramides Olympiques qui veulent développer des centaines d'unités d'habitation privées sur une période de dix ans. Ils proposent d'appliquer une norme d'inclusion pour du logement social et la proposition déposée pour l'instant prévoit la construction d'un immeuble pour personnes en perte d'autonomie (PAPA).

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE ROSEMONT (CDC)

La CDC de Rosemont est l'organisme fédérateur des groupes communautaires du quartier. Le Comité en est membre et y participe. La CDC a organisé, pour une première fois cette année, un sommet communautaire, appelé Concerto, auquel le Comité a délégué plusieurs de ses membres. Une nouvelle édition du Concerto (intitulé Zoom Rosemont) devrait avoir lieu d'ici peu et nous entendons continuer à y participer.

Nous croyons que l'un des principaux défis de la CDC dans les mois et les années à venir sera d'établir des protocoles et des balises clairs pour les relations entre les groupes communautaires du quartier et les nouvelles structures politiques qui se mettent en place depuis peu (arrondissement, réseau de la santé). Les changements qu'imposent ces nouvelles instances étatiques dans notre fonctionnement quotidien sont bien visibles et les quelques lignes qui suivent en donnent des exemples.

On peut affirmer d'une manière générale, qu'il existe une tendance dans ces instances à associer le financement d'un groupe communautaire autonome avec des activités de « fournisseur-client ». Pour ces bailleurs de fonds (en particulier l'arrondissement), les groupes financés sont des fournisseurs de services. Évidemment cela est tout à fait différent d'une relation de partenariat entre des entités autonomes, que nous souhaitons instituer.

Cette année, le principal dossier de la CDC a été la mise en place, à l'initiative de l'arrondissement, d'un centre de loisirs et de services communautaires sur la rue Lafond. Comme ce dossier nous touche directement, nous en présentons les principaux enjeux.

DÉMÉNAGEMENT VERS LE CENTRE LAFOND

Depuis plusieurs années, l'arrondissement nous prête les locaux du COVIQ où nous sommes installés actuellement. Toutefois, il veut déménager tous les locataires du COVIQ vers le Centre Lafond, 5350 rue Lafond. Cette décision politique fait suite aux dernières élections municipales et a été prise sans consultation préalable auprès des groupes concernés. L'arrondissement a donc acheté le bâtiment du Centre Lafond, qui est une ancienne école secondaire, au coût de 1,6 million \$. En achetant le bâtiment sur Lafond, l'arrondissement s'oppose clairement au projet soutenu depuis plus de cinq ans par les groupes communautaires. Il s'agit de la transformation de l'ancien poste de police (coin Masson et 1ère avenue) en centre communautaire. La ville et l'arrondissement s'étaient pourtant bien avancés dans ce projet, en y aménageant les bureaux de la CDC et de l'Accès-Cible Jeunesse Rosemont pour la somme de 800 000 \$. L'arrondissement nous oblige donc à nous installer au Centre Lafond, sous menace d'être mis à la rue.

C'est avec très peu d'enthousiasme que nous participons à ce projet pour plusieurs raisons. Les principales étant :

- La localisation : en déplaçant le comité à l'est de la rue St-Michel, nous nous éloignons du coeur du Vieux Rosemont qui est une importante zone de pauvreté, où les besoins communautaires sont criants et où notre mission est la plus pertinente;
- La gestion du centre et l'ingérence de l'arrondissement : Alors que le COVIQ est entièrement sous le contrôle de la CDC, le Centre Lafond sera clairement un immeuble sous le contrôle de l'arrondissement. Il nous impose la présence sur les lieux d'un agent de la ville, d'un système de contrôle des accès et d'une réception. De tout cela, nous n'en voulons pas. À notre avis, cette démarche vise clairement à resserrer l'encadrement des groupes, à instrumentaliser ceux-ci au service de l'arrondissement et à se doter d'un moyen pour nous réprimer si nous n'agissons pas dans le sens espéré par les politiciens de l'arrondissement. Pour l'autonomie, on repassera.
- L'aménagement du centre : pour parler simplement, la vision de l'arrondissement est de nous installer dans des bureaux de fonctionnaires, à grands coups d'accès contrôlés; le tout dans un environnement aseptisé. Il n'y aurait presque plus de différence entre nos bureaux et ceux de l'administration publique.

Bref, bien que ce ne soit pas notre priorité, nous espérons être capable d'élaborer un projet, avec d'autres groupes intéressés, pour devenir propriétaire de notre espace et être ainsi libérés de ce genre de contraintes.

SUR LA MAIN

Le projet Sur la main est réalisé en collaboration avec quatre autres groupes du quartier (Montrose, Bouffe-Action, Accès-cible Jeunesse et l'Oasis des enfants). Il vise à soutenir le développement d'initiatives communautaires dans la partie Ouest du Vieux Rose-mont. Ce projet, qui en est à sa deuxième année, est financé par le Contrat de Ville de l'arrondissement.



L'obtention du financement nécessaire à la réalisation s'est révélé un exercice assez ardu. Les discussions et les procédures établies par l'arrondissement pour déterminer l'allocation des ressources ne sont pas suffisamment transparentes. De plus, le fait que les activités du projet ne sont disponibles que quelques mois par année et que sa reconduction n'est pas garantie constituent des obstacles évidents dans la construction d'une intervention efficace à long terme.

Le nouveau responsable, Monsieur Baudoin Kutuka, est extrêmement dynamique. Le Comité participe au projet en agissant à titre de fiduciaire de la subvention et en tenant régulièrement des activités dans la zone visée. Près d'une quarantaine de nos membres habitent dans cette zone; le Comité suit donc de près l'évolution de la situation. L'une des possibilités permettant d'augmenter notre action dans le quartier serait de conclure une entente, via Loggia, pour acheter les immeubles de la Société d'Habitation de Montréal (SHDM) dans cette zone.

PROPOSITIONS POUR LES CONCERTATIONS ET LES COALITIONS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RECOMMANDE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ADOPTER LES RÉSOLUTIONS SUIVANTES:

- Que le Comité maintienne la concertation avec le BRIC, la CDC de Rosemont et Sur la Main.
- Que le Comité élabore un projet de relocalisation de ses locaux
- Que le Comité s'oppose à toute forme d'ingérence dans les structures des groupes autonomes
- Que le Comité soutienne les démarches pour la poursuite du projet Sur la main

LES RENCONTRES TENUES POUR LA CONCERTATION, LA COALITION ET LA REPRÉSENTATION

| | | |
|--|---------|------------|
| Quartier | | |
| • La Corporation de Développement Communautaire de Rosemont (CDC) | | 10 |
| • Bâtir Rosemont par l'Innovation et la Concertation (BRIC) | | 9 |
| • Habitations communautaires Loggia | | 20 |
| • Projet « Sur la main » | | 13 |
| Régional | | |
| Centraide | | 2 |
| Réseau vigilance et OPDS | | 5 |
| National | | |
| | actions | rencontres |
| FRAPRU | 6 | 11 |
| RCLALQ | 4 | 7 |
| Gouvernements et élus | | |
| Conseil d'arrondissement | | 8 |
| Conseil municipal | | 2 |
| Mairesse d'arrondissement | | 2 |
| Conseillers des districts de Rosemont – La Petite-Patrie | | 2 |
| Responsables de l'habitation de la Ville Centre et de l'arrondissement | | 3 |
| Députée provinciale Rosemont – La Petite-Patrie | | 1 |
| Député fédéral de Rosemont et député fédéral de Hochelaga | | 3 |
| Conseillère scolaire | | 1 |
| Consultation sur la plan d'urbanisme | | 2 |
| Consultation sur la politique d'inclusion | | 2 |
| Média | | |
| Journal de quartier | | 17 |
| Arrondissement.Com | | 12 |
| Autres médias écrits | | 10 |
| SRC | | 2 |
| CIBL | | 4 |
| Autres | | 2 |

6. SERVICES D'INFORMATION

Informers les citoyens, les locataires et les membres du Comité, représente un des aspects importants de notre mission. Les moyens utilisés sont nombreux et répondent aux besoins variés: les publications, les sessions d'information et les assemblées logement.

NOS PUBLICATIONS

Nous pouvons dire que cette année a été particulièrement fertile à ce niveau !!!
À preuve les étagères et les armoires sont remplies de documents...

Le Baux fixes

Cette année encore, le bulletin bimestriel du Comité a été publié régulièrement avec cinq parutions. Son contenu permet d'informer les membres de nos activités en faisant un rapide bilan de ce qui s'est passé et ce qui s'en vient. Il présente aussi l'essentiel des décisions et des débats tenus par le conseil d'administration. L'apparence du Baux fixes a évolué cette année avec un effort particulier pour ajouter des photos et des images.

Plusieurs membres du Comité nous ont fait savoir à quel point ils apprécient le Baux fixes et le lisent d'un couvert à l'autre. C'est Marjorie Gagnon qui a supervisé les publications en 2004-2005.



Répertoire des résidences pour personnes âgées

Nous avons réédité notre fameux «Guide des résidences de Rosemont pour les personnes âgées»; il s'agit de la troisième édition. Nous avons fait un gros travail de mise à jour tant du contenu que de la forme, y compris en renouvelant entièrement le graphisme pour le rendre plus convivial.

Quelques semaines à peine après sa publication, une cinquantaine de copies ont déjà trouvé preneurs! C'est Stéphan Corriveau qui a fait le travail de mise à jour.

Guide du logement social

Le best-seller incontestable des publications du Comité reste jusqu'à maintenant, « le Guide du logement social » qui voit son utilité se confirmer chaque semaine. Nous en sommes à la troisième édition et il se vend toujours. De légères corrections ont été apportées par Stéphan Corriveau distinguant cette édition de la précédente.



Fiches thématiques

Le Comité a poursuivi la publication de fiches thématiques à l'intention des locataires. Ces feuillets d'information vulgarisés sont destinés à résumer simplement et clairement les différents aspects des droits et obligations des locataires et des propriétaires. Nous disposons maintenant de huit feuillets.

Cette année, les nouveaux titres sont :



- Quelques mythes sur le logement
- Je veux casser mon bail
- J'ai de la difficulté à payer mon loyer
- Mon proprio ne veut rien faire dans mon logement

Ces publications sont le fruit du travail de Sylvie de Bellefeuille.

Elle a aussi contribué à la Revue du Barreau Canadien afin de faire une critique sur un livre spécialisé traitant du harcèlement dans les relations locataires - propriétaires. Cette contribution démontre bien que l'expertise du Comité à cet égard est reconnue même dans les cercles académiques.

Site web

Finalement le Comité a un site web digne de ce nom ! Dynamique, vivant et très bien présenté, le site a été conçu pour être facilement mis à jour. Les membres et la population qui utilisent internet peuvent ainsi savoir facilement quelles sont les activités à venir et voir les derniers messages du Comité sur les différents sujets d'actualités. Karine Cliche, qui a travaillé chez nous dans le cadre d'un projet d'employabilité, a été la principale artisane du nouveau cyber-véhicule du Comité logement. Stéphan Corriveau pour sa part s'est concentré sur le contenu du site. N'hésitez pas à le consulter au www.comitelogement.org !



Mon appart, mes droits !

Bien qu'elles ne soient pas encore publiées au moment où se termine notre année 2004-2005, les trois publications que nous planifions pour la campagne « Mon appart, mes droits ! » sont en bonne voie d'achèvement. Il s'agit d'abord d'un cahier destiné aux jeunes

locataires; dans un style accessible et direct. Il fait le tour de l'ensemble des droits et obligations des locataires. De plus, on y trouve des capsules d'information visant à simplifier le passage vers son premier logement. Ces publications constituent un des moyens de la campagne d'information du projet. Il vise à faire connaître aux jeunes de Montréal leurs droits et leurs obligations, tant pour la recherche de logement que pour se faire respecter en tant que locataire et pour savoir se défendre.

La seconde publication de cette série s'adresse davantage aux intervenants des groupes communautaires jeunesse. Il reprend les mêmes sujets que le premier cahier en les traitant plus en profondeur. Un site web sera également produit avec toutes ces informations, et plus encore. Les autres outils créés pour la campagne sont d'ordre promotionnel : un dépliant, une affiche et des capsules radio. Ces publications sont produites grâce au soutien financier du Forum Jeunesse de l'île de Montréal et avec la participation du Frapru.

Les textes ont été travaillés par l'équipe. Jusqu'à son départ pour un congé de maternité, Virginie Bonneau a assumé la coordination de ce projet et Marjolaine Tapin a complété le travail.

Cahier Bâtir 1000 logements sociaux

Probablement la production la plus largement diffusée de l'histoire du Comité, les 40 000 copies de ce cahier ont été diffusées dans presque toutes les résidences de Rosemont lors de l'automne 2004. Cette publication de quatre pages en format tabloïde a été le principal outil d'information et d'animation pour la campagne de pétition. Simple, direct, vivant et concret, le cahier « Bâtir 1000 logements sociaux » s'est révélé l'un de nos meilleurs coups l'an dernier. Stéphan Corriveau et Jacinthe Barabé ont rédigé les textes et la mise en page a été réalisée par Stéphan.



Cahier de la Table des requérants

Chaque assemblée de la Table des requérants est l'occasion de publier un cahier de quatre pages qui fait le point sur l'évolution de la campagne des 1000 logements sociaux, des projets d'habitation et des autres enjeux du logement social. Le cahier décrit les grandes lignes des sujets à l'ordre du jour pour l'assemblée et propose les activités à venir. Cette publication permet de bien structurer les débats et devient un aide-mémoire pour les membres.

C'est d'abord Jacinthe Barabé qui a produit les premiers cahiers. Suite au départ de Jacinthe, pour un congé de maternité, c'est Martine Poitras qui a pris la relève pour l'essentiel de l'année. Huit cahiers ont été préparés pour les réunions mensuelles à raison de 75 exemplaires chacun. De plus trois cahiers spéciaux ont été produits:

- Dossier noir : Le logement à Rosemont, avril 2004
- le Cahier des visiteurs de l'ex-hôpital Bellechasse, avril 2004
- le résumé du plan d'affaire pour l'ex-hôpital Bellechasse, décembre 2004

La transformation de l'ex-hôpital Bellechasse en logements sociaux

Le Comité a participé à la rédaction d'un plan d'affaires présenté par la Corporation de Développement Communautaire de Rosemont et financé par la Société Canadienne d'Hypothèque et de Logement. Le Comité a rédigé la section sur l'analyse des besoins des personnes à la recherche d'un logement social dans le quartier Rosemont.

Brique en vrac

Cette publication est le bulletin interne du conseil d'administration et elle est peu connue des membres du Comité. Elle prépare les membres du CA aux débats qui auront lieu lors des réunions du conseil. En 2004-2005, il y a eu huit éditions de ce cahier dont le volume varie avec la conjoncture (d'une à huit pages) et c'est Stéphan Corriveau qui en assume la rédaction.

LES FORMATIONS

Le nombre de sessions de formation données par le Comité a largement augmenté cette année et ce, en bonne partie, grâce au projet Mon appart, mes droits! Nous nous déplaçons là où les jeunes se trouvent : maison de jeunes, maisons d'hébergement, institutions scolaires, groupes communautaires... Les 369 jeunes rencontrés sont de groupes d'âge et d'origines ethniques variés. Ces formations ont répondu à des besoins imminents comme celui de connaître ses droits afin de se loger convenablement ou de se faire respecter en tant que jeune locataire.

Les autres formations offertes par le comité ont été les suivantes:

- Reprise de logement : vous avez des droits
- Hausse de loyer : vous avez le droit de refuser
- Logement social : HLM, Coopérative d'habitation, OSBL, comment s'y retrouver ?
- Recherche de logement : vous avez des droits
- La face cachée du bail : une visite guidée
- Deux formations ad hoc pour un groupe de personnes âgées



Nous avons donc tenu un total de 44 sessions et environ 500 personnes y ont assisté. Ces rencontres de formation ont lieu tant dans nos locaux que dans les groupes communautaires ou d'insertion socioprofessionnelle nous invitant à rencontrer leurs membres/



participants. Les ateliers sont annoncés dans le journal local et plusieurs citoyens s'y inscrivent. Toutes les formations sont gratuites et l'inscription est obligatoire.

Nous sommes très heureux de cette évolution qui met en valeur l'importance de la prise en charge et de l'autonomie des locataires dans la défense de leur droits. Les sessions de formation ont été données par Sylvie de Bellefeuille, Marjorie Gagnon, Virginie Bonneau et Marjolaine Tapin.

LES ASSEMBLÉES LOGEMENT

Cette rencontre est l'activité traditionnelle du Comité; elle se tient religieusement les derniers jeudis du mois et est destinée aux membres du Comité mais est également ouverte à tous. Cette assemblée à caractère social et éducatif regroupe régulièrement 50 membres qui viennent prendre une soupe et s'informer sur les activités de l'organisme. Plus de 400 personnes ont assisté aux huit rencontres de 2004-2005. Nous avons noté une nette progression dans la participation. En effet, nous avons même manqué de soupe à une occasion ...

Lors de chaque rencontre, un groupe invité nous entretient d'un thème ayant trait à la vie sociocommunautaire. Cette année, les thèmes abordés : les jardins sur les toits, le documentaire sur Overdale, la politique d'habitation du RCLALQ, le crédit avec Option Consommateur, la Fête de Noël, l'économie d'énergie, le quizz des hausses de loyer.

PROPOSITIONS POUR LE SERVICE D'INFORMATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RECOMMANDE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ADOPTER LES RÉSOLUTIONS SUIVANTES:

- **Que le Comité maintienne l'édition du Baux fixes, du cahier de la Table des requérants, du Brique en vrac et la mise à jour des fiches thématiques**
- **Que le Comité fasse de nouvelles parutions de fiches thématiques pour les locataires**
- **Que le Comité publie un cahier spécial « Élections municipales »**
- **Que le Comité fasse la promotion de son site web et qu'il s'assure de sa mise à jour**
- **Que le Comité diffuse le matériel de formation « Mon appart mes droits » auprès de 500 groupes**
- **Que la formation « Mon appart mes droits » atteigne plus de 3 000 jeunes**
- **Que le Comité lance le site internet « Mon appart mes droits »**
- **Que le Comité offre la formation « Logement social » dans les groupes communautaires membres de la CDC**
- **Que le Comité consolide la participation des membres aux assemblées logement en y favorisant la prise de parole.**

7. LES MEMBRES

LE MEMBERSHIP

On se rappelle que de nombreuses nouvelles adhésions s'étaient faites à l'église Sainte-Bibiane au mois de mars 2004. Le défi est d'en assurer le renouvellement. En 2004-2005, le membership a continué sa progression avec 174 nouvelles adhésions (120 femmes et 54 hommes). Le total des membres du Comité a atteint plus de 400 en cours d'année. Il est maintenant à 331 dont 226 femmes et 105 hommes. La diminution s'explique par le membership de près de 100 personnes qui est arrivé à échéance en mars 2005, soit juste à la fin de l'année financière.

La vigueur du membership a des répercussions positives sur l'ensemble de nos activités. Nous avons fait quelques ajustements au mois de septembre afin d'améliorer l'organisation et la tenue des activités auxquelles participent régulièrement plus de 50 membres.

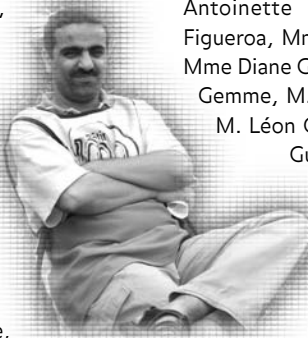
LA JOURNÉE DES BÉNÉVOLES-MILITANTS

Les membres les plus actifs sont ceux qui participent à l'ensemble des activités de façon régulière et qui donnent un coup de main à l'organisation de diverses façons : appels téléphoniques, préparation de salle et de nourriture, envoi postal, accueil des participants... Ils sont présents aux manifestations et autres mobilisations. Ils et elles jouent donc un rôle très important dans la mise en oeuvre de la mission du comité. Leur implication et leur présence font actuellement la force de notre comité.

À chaque année, nous soulignons leur apport par une activité spéciale. Pour les bénévoles de 2003-2004, nous avons fait, en juin 2004, une excursion dans les Basse Laurentides, avec la visite d'une ferme d'élevage d'autruches et d'une exploitation apicole. Cette journée spéciale s'est bien déroulée et a été l'occasion d'échanger et de vivre une expérience originale en dehors de la ville.

En 2004-2005, ils ont été nombreux à appuyer le Comité sur une base régulière : 81 personnes que nous remercions chaleureusement. Ces membres ont été invités pour un repas au restaurant Le Vieux Duluth le soir du 2 juin 2005. Ils ont reçu un certificat encadré et une tasse à café. Cette soirée a été accompagnée de plaisir, de bonne nourriture, d'éclats de rires et de bons souvenirs. Voici les noms des bénévoles de l'année 2004-2005 :

Mme Stéphanie Abinakle, Mme Elaine Allard, Mme Monique Antoine, Mme Nicole Aubé, M. Stéphane Audet, Mme Marie Audette, Mme Marie Avimpi Wa Landa, M. Dusan Babic, Mme Rita Beaudet, Mme Huguette Bégin, M. Tarik Bensaadi, Mme Marina Bernier, Mme Rachel Bérubé, Mme Zoubida Bouhiaoui, M. Jacques Brosseau, Mme Nancy Brousseau, Mme Céline Caron, Mme Hélène Cartier, Mme Jeanne Célestino, Mme Johanne Couture, M. Alifa Dagoma, M. Jean Dandurand, Mme Myriam Deguire, Mme Marie-Elsie Delmas, M. Noël Deslauriers,



Mme Aminata Diabira, Mme Diana Didodo, Mme Antoinette Dubé, Mme Berthe Fillion, Mme Maria Figueroa, Mme Thérèse Fiset, Mme Michelle Gagnon, Mme Diane Garneau, Mme Rita Gaudreau, Mme Réjeanne Gemme, M. Denis Gervais, M. Marius Girard-Marceau, M. Léon Guertin, Mme Monique Guilbault, M. André Guy, Mme Anna Guzman, Mme Milian Guzman, M. Pedro Guzman, Tejada, M. Roland Halid-Bey, Mme Louise Hébert, M. Louis-Philippe Hébert, Mme Emilie Jean-Baptiste, Mme Marie-Maudeline Julien, Mme Mbueyi Kakampe, Mme Rita Gilberte Lamarche, M. Jean-Louis Limoges, Mme Rita Longpré, M. Luc Lussier,

Mme Viviane Mbambu Masembe,
M. Stéphane Mercier, M. Wilson
Michaud, Mme Jacqueline Morel, Mme
Rita Morissette, M. Mohamed Moula,
Mme Nakatela Nzambiwishie, Mme
Sylvie Nault, M. Mubele Elie Ngonuni,
Mme Osako Omba, Mme Hélène
Painchaud, Mme Jacqueline Perron,
Mme Liliane Petitclerc, Mme France
Racine, M. Pierre Malherbe Rémy,
Mme Josée Roy, Mme Rose Ruel,
Mme Jacqueline Sabourin,



M. Pierre Salvas, Mme Adriana Sarria,
Mme Nelida Flor Segura, Mme
Pierrette Smith, Mme Ginette Sorel,
Mme Ilona Szokolczai, Mme Colette
Thériault, Mme Leonor Tinoco, M.
Van Nhung Tran, Mme Zacharie
Tsala Dimbuene, Mme Myriam
Tsaousakis, Mme Raise Tshingombé,
Mme Francine Turgeon, Mme
Ginette Turner, Mme Denise
Vallières, M. Georges Zanfirov, Mme
Tatiana Zharicova.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jacques Brosseau
Tatiana Zharicova
Céline Caron
Hélène Painchaud
Denis Gervais
Luc Lussier
Sylvie De Bellefeuille

président
vice-présidente
trésorière
secrétaire
conseiller
conseiller
représentante des employées

L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

Stéphan Corriveau
Sylvie De Bellefeuille
Marjorie Gagnon

coordonnateur
responsable du service aux locataires
adjointe administrative et organisatrice communautaire
(jusqu'en mars 2005)
organisatrice communautaire (jusqu'en octobre 2004)
organisatrice communautaire (de octobre à mars 2005)
organisatrice communautaire (depuis octobre 2004)
organisatrice communautaire (depuis mars 2005)
préposée à l'accueil (de sept 2004 à mars 2005)
préposée au site internet (de octobre 2004 à février 2005)

Jacinthe Barabé
Virginie Bonneau
Martine Poitras
Marjolaine Tapin
Nadeige Guerrier
Karine Cliche

LES STAGIAIRES ÉTUDIANTS EN DROIT

Myriam Tsaousakis
Marius Girard-Marceau
Émilie Jean-Baptiste
Stéphanie Abinakle
Louis-René Hébert (étudiant employé pour l'été 2004)

8. CONCLUSION

Nous sommes bien heureux d'avoir fait l'exercice de rédaction de ce rapport d'activités. Il nous a permis de mesurer le chemin parcouru au cours de l'année qui, sans fausse humilité, est impressionnant. Le Comité a réussi à toucher plus de gens que jamais, à influencer les autorités politiques, à rassembler plus de membres, à être plus visible qu'il ne l'avait été depuis fort longtemps...

Une conjoncture particulière d'éléments internes et externes nous a permis d'arriver à ces excellents résultats. Le défi de l'année à venir est de réussir à maintenir notre action et nos réalisations au même niveau. Ce ne sera pas facile. La constance est une forme d'exploit qui, bien que moins spectaculaire que la transformation rapide, n'en est pas moins difficile à accomplir.

C'est donc ce défi qui nous attend pour l'année 2005-2006, c'est un défi que nous n'accomplirons pas seuls. Sans la fidélité de nos membres, sans le support de nos bailleurs de fonds, sans la collaboration de nos partenaires, nous n'y arriverons pas. Pourtant, c'est à nous de mettre en place les conditions qui nous permettront de dire dans 12 mois : **mission accomplie.**



COMITÉ DE LOGEMENT ROSEMONT



ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2005

ÉTATS FINANCIERS EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2005

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres de :
COMITÉ DE LOGEMENT ROSEMONT

J'ai vérifié le bilan au 31 mars 2005, ainsi que les états des résultats et de l'évolution du solde du fonds de fonctionnement, du fonds des immobilisations et du fonds d'affectation d'origine interne pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

A mon avis, ces états financiers sectoriels donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2005, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



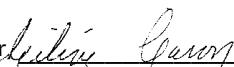
Denis Lévesque, Comptable Agréé
Montréal, le 15 juin 2005

BILAN AU 31 MARS 2005

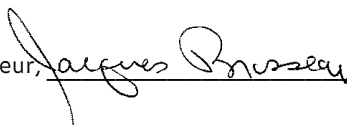
COMITÉ DE LOGEMENT ROSEMONT

| | 2005 \$ | 2004 \$ |
|---|----------------|------------|
| ACTIF | | |
| ACTIF À COURT TERME | | |
| Encaisse | 104 587 | 62 677 |
| Dépôt à terme, 1.25% échéant le 30 avril 2005 | 25 000 | 25 000 |
| Débiteurs | 3 389 | 11 205 |
| Subvention à recevoir | 991 | 2 044 |
| Frais payés d'avance | 853 | 1 569 |
| | 134 820 | 102 495 |
| IMMOBILISATIONS (note 4) | 11 463 | 6 602 |
| | 146 283 | 109 097 |
| PASSIF | | |
| PASSIF À COURT TERME | | |
| Créditeurs et frais courus à payer | 22 141 | 20 621 |
| Subventions reportées (note 5) | 48 619 | 16 105 |
| | 70 760 | 36 726 |
| SOLDE DES FONDS | | |
| Solde du fonds de fonctionnement | 6 060 | 7 769 |
| Solde du fonds d'affectation d'origine interne (note 3) | 38 000 | 38 000 |
| Solde du fonds des immobilisations (note 4) | 31 463 | 26 602 |
| | 75 523 | 72 371 |
| | 146 283 | 109 097 |

Administrateur



Administrateur



ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DU SOLDE DU FONDS DE FONCTIONNEMENT

| EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2005 COMITÉ DE LOGEMENT ROSEMONT | | |
|---|----------------|-----------|
| | 2005 | 2004 |
| | \$ | \$ |
| SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE | 7 769 | (2 143) |
| Excédent (insuffisance) des revenus les dépenses de l'exercice | (1 709) | 9 912 |
| SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE | 6 060 | 7 769 |

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DU SOLDE DU FONDS DES IMMOBILISATIONS

| EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2005 COMITÉ DE LOGEMENT ROSEMONT | | |
|--|---------------|-----------|
| | 2005 | 2004 |
| | \$ | \$ |
| SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE | 26 602 | 28 212 |
| AJOUTER | | |
| Contribution du fonds de fonctionnement | 7 850 | 889 |
| DÉDUIRE | | |
| Amortissement de l'exercice | 2 989 | 2 499 |
| AUGMENTATION (DIMINUTION) DU FONDS | 4 861 | (1 610) |
| SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE | 11 463 | 26 602 |

ÉTAT DES RÉSULTATS DU FONDS DE FONCTIONNEMENT

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2005
COMITÉ DE LOGEMENT ROSEMONT

| | 2005 | 2004 |
|---|----------------|---------|
| | \$ | \$ |
| REVENUS | | |
| CENTRAIDE | | |
| Allocation de base pour le fonctionnement | 122 903 | 104 450 |
| Allocation pour un intervenant milieu | - | 26 906 |
| | 122 903 | 131 356 |
| SUBVENTIONS DU PROVINCIAL | | |
| S.A.C.A. | 47 111 | 43 345 |
| Emploi-Québec - Programme d'employabilité | 16 029 | 4 088 |
| S.H.Q. - Contribution au secteur | 16 663 | 12 583 |
| Députée de Rosemont | 500 | 500 |
| | 80 303 | 60 516 |
| SUBVENTIONS DU FÉDÉRAL - Placement Carrière Été | 2 388 | 2 319 |
| VILLE DE MONTRÉAL - Contrat de ville | 6 420 | 3 960 |
| PROJETS | | |
| Fonds régional d'investissement jeunesse | 4 202 | - |
| Contrat de ville | 41 684 | 29 316 |
| | 45 886 | 29 316 |
| CONTRAT - Hôpital Bellechasse | 4 000 | - |
| AUTRES REVENUS | | |
| Formation | 8 829 | 170 |
| Dons | 2 531 | 1 103 |
| Vente de documentation | 230 | 7 |
| Contribution des membres | 796 | 1 180 |
| Intérêts et divers | 2 030 | 1 137 |
| | 14 413 | 3 597 |
| TOTAL DES REVENUS | 276 316 | 231 064 |

ÉTATS DES RÉSULTATS DU FONDS DE FONCTIONNEMENT (SUITE)

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2005
COMITÉ DE LOGEMENT ROSEMONT

| | 2005 | 2004 |
|---|----------------|---------|
| | \$ | \$ |
| REVENUS (report) | 276 316 | 231 064 |
| DÉPENSES | | |
| Salaires et avantages sociaux | 171 180 | 115 535 |
| Loyer | 5 256 | 5 256 |
| Communications | 4 456 | 3 171 |
| Entretien, réparation et location d'équipements | 2 406 | 421 |
| Assurance, taxes et permis | 1 593 | 1 483 |
| Frais de photocopie et d'impression | 6 123 | 5 343 |
| Frais de bureau | 2 407 | 2 421 |
| Frais de poste et de messagerie | 4 002 | 2 723 |
| Frais de congrès et de réunion | 616 | 425 |
| Frais de cotisations | 1 163 | 520 |
| Publicité et promotion | 7 718 | 2 193 |
| Frais d'activités | 4 947 | 4 516 |
| Frais de représentation et déplacements | 2 203 | 1 669 |
| Honoraires professionnels | 8 641 | 19 977 |
| PROJET - Fonds régional d'investissement jeunesse | 4 202 | - |
| PROJET - Contrat de ville | 41 684 | 29 316 |
| LOGGIA - OBNL d'habitation | 875 | 25 000 |
| Frais bancaires et divers | 703 | 294 |
| | 270 175 | 220 263 |
| EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES AVANT TRANSFERTS | 6 141 | 10 801 |
| Transfert au fonds des immobilisations | 7 850 | 889 |
| EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DE L'EXERCICE | (1 709) | 9 912 |

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2005
COMITÉ DE LOGEMENT ROSEMONT

NOTE 1 - STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société, constituée le 10 mai 1978 en vertu de la Partie III de la loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif. Elle a comme activité principale l'aide, la promotion et la défense des intérêts des locataires de Rosemont.

NOTE 2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. La société pourvoit à l'amortissement selon la méthode de l'amortissement dégressif. Les taux annuels sont établis en fonction de la durée de vie utile probable des différents éléments d'actifs.

Présentation des états financiers

Les bilans des différents fonds n'ont pas été présentés séparément car cela n'apporterait aucun renseignement pertinent à la lecture des états financiers. De plus, l'état de l'évolution de la situation financière n'a pas été préparé et ce pour la même raison.

Situation fiscale

La société est un organisme de charité enregistré au sens de la loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et il est exonéré d'impôts sur le revenu.

NOTE 3 - COMPTABILITÉ PAR FONDS

La corporation comptabilise ses opérations en conformité avec les usages particuliers de la comptabilité par fonds.

Le fonds de fonctionnement rend compte des activités de fonctionnement de l'organisme.

Le fonds des immobilisations rend compte des biens immobiliers et de ses dettes. Voir la note 4.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2005
COMITÉ DE LOGEMENT ROSEMONT

NOTE 3 - COMPTABILITÉ PAR FONDS (SUITE)

Le fonds d'affectation d'origine interne est constitué de sommes réservées pour les fins suivantes :

Fonds de prévoyance :

Le Conseil d'administration a réservé un montant de 15 000\$ pour la protection des salariés et un montant de 3 000\$ pour la protection organisationnelle afin de garantir les ressources nécessaires pour faire face à une crise financière.

Fonds de formation et des nouvelles initiatives :

Le Conseil d'administration a réservé un montant de 20 000\$ pour la formation du personnel et le développement de nouveaux champs d'intervention, services ou autres types d'action.

L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectation d'origine interne sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS

| | Taux % | Coût \$ | 2005 Amort. Cumulé \$ | Valeur Nette \$ | 2004 Valeur Nette \$ |
|---------------------------|-----------|------------|--------------------------------|-----------------------|-------------------------------|
| Équipements informatiques | 30 | 24 728 | 15 072 | 9 656 | 5 376 |
| Mobilier et équipements | 20 | 26 545 | 24 738 | 1 807 | 1 226 |
| | | 51 273 | 39 810 | 11 463 | 6 602 |

La différence de 20 000\$ entre le solde du fonds des immobilisations et la valeur nette des immobilisations provient d'une somme qu'à réservé le Conseil d'administration pour assurer les besoins futurs de l'organisme en immobilisations.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2005
COMITÉ DE LOGEMENT ROSEMONT

NOTE 5 - SUBVENTIONS REPORTÉES

| | 2005 | 2004 |
|--|---------------|---------------|
| | \$ | \$ |
| Centraide - projet « Aménagement » | 2 821 | 2 821 |
| Projet - Contrat de ville | - | 13 284 |
| Fonds régional d'investissement jeunesse | 45 798 | |
| | <u>48 619</u> | <u>16 105</u> |

Les subventions reportées sont constituées de sommes devant servir à couvrir des dépenses des exercices subséquents.

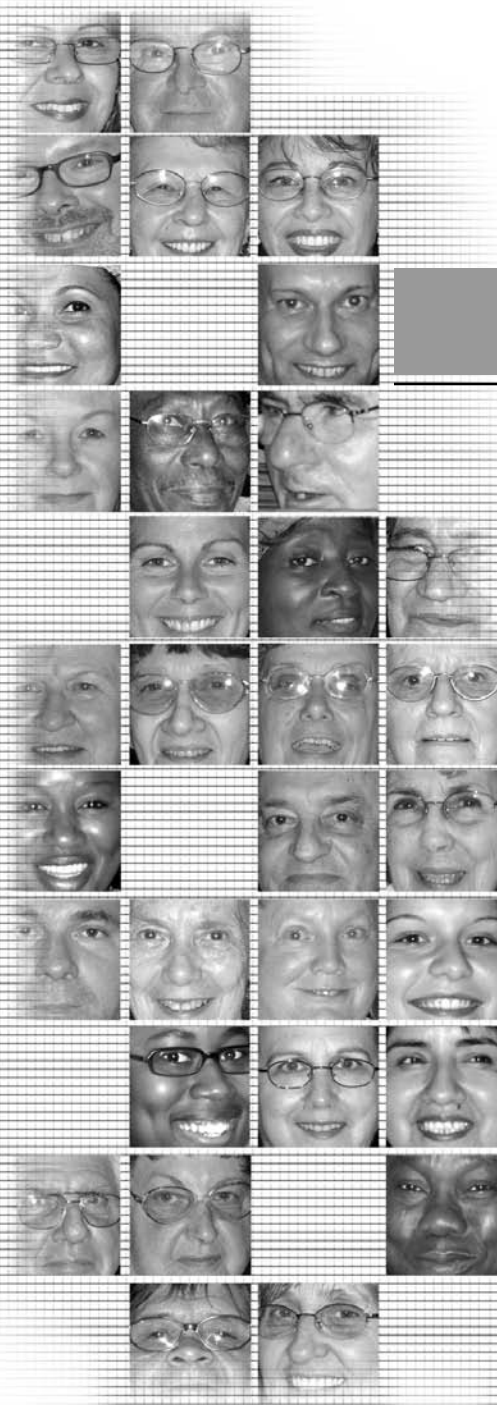
NOTE 6 - APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Les bénévoles ont consacré environ 2 000 heures (750 heures en 2004) à aider le COMITÉ DE LOGEMENT ROSEMONT à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

PROPOSITIONS POUR LES ÉTATS FINANCIERS

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RECOMMANDE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
D'ADOPTER LES RÉOLUTIONS SUIVANTES:**

- Que l'on reçoive les états financiers vérifiés par Denis Lespérance, comptable agréé
- Que Denis Lespérance, comptable agréé, soit reconduit comme vérificateur pour l'année financière 2005-2006



PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
ANNUELLE 2004

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2004

Du Comité logement Rosemont
Tenue le 9 septembre 2004, à 19:00 au COVIQ

PRÉSENCES :

Membres

Allard, Éleine
Anilus, Marie-Claudie
Antoine, Monique
Aubé, Nicole
Babic, Dusan
Balmaceda, André
Barabé, Jacinthe
Bejan, Ioan
Belmont, Lilia
Benhadji-Serra,
Abdellatif
Bernier, Marina
Bouhiaoui, Zoubida
Brosseau, Jacques
Brousseau, Nancy
Bruno, Jean-Renaud
Caron, Céline
Casimir, Josette
Célestino, Jeanne
Chames, Alexandra
Corriveau, Stéphan
Dandurand, Jean
Daouzli, Slim (représenté par
Iriwe Popescu)
De Bellefeuille, Sylvie
Deguire, Myriam
Deslauriers, Noël
Dumont, Alain
Fayala, Hamada
Figueroa, Maria Angelica

Fisette, Thérèse
Fontaine, Sylvain
Formoza, Nzanza
Fortin, Nathalie
Gagnon, Brigitte
Gagnon, Marjorie
Gagnon, Michelle
Garneau, Diane
Gervais, Denis
Giguère, Maria
Guilbault, Monique
Guzman, Milian
Halid-Bey, Roland
Hamelin, Jacques
Hardy, Diane
Hébert, Louise
Hébert, Louis-Philippe
Joseph, Marie-Josée
Kakampe, Mbueyi
Kitenge, Tunda
Lafleur, Nathalie
Laforge, Lise
Lussier, Luc
Michalski, Yannick
Morel, Jacqueline
Morrissette, Rita
Ngonuni, Mubele Elie
Nyinda, Cécile
Parenteau, Rolande
Perron, Céline
Perron, Jacqueline
Racine, France

Rémy, Pierre
Rioux, Gilles
Roy, Josée
Ruel, Rose
Sabourin, Jacqueline
Salvas, Pierre
Segura, Nelida Flor
Sevastianova, Natalia
Simard, Germaine
Smith, Pierrette
Sorel, Ginette
Talamalek, Widad
Tinoco, Leonor
Toto, Sita
Tran, Van Nhung
Zharicova, Tatiana

Observateurs

Gingras, Claire
Poitras, Martine
Kandolo, Justine
Sohart, Jonquille
Ouellet, Régis

Personnes ressources

Lespérance, Denis
(vérificateur comptable)
Pilon, Robert
(président d'assemblée)



1. ANIMATION ET SECRÉTARIAT

« Que Josée Roy soit secrétaire d'assemblée et que Robert Pilon soit président d'assemblée. »

Proposé par : Louis-Philippe Hébert

Appuyé par : Jacques Brosseau

Résultat du vote : Adopté à l'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

« Que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Animation et secrétariat
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des assemblées du 9 et du 25 septembre 2003
4. Adoption des modifications aux règlements généraux
5. Bilan de l'année 2003-2004
6. Perspective pour l'année 2004-2005
7. Élection au Conseil d'administration
8. Finances
 - a. Adoption des états financiers vérifiés
 - b. Désignation d'un vérificateur comptable
9. Varia
10. Levée de l'assemblée»

Proposé par : Éline Allard

Appuyé par : Lise Laforge

Résultat du vote : Adopté à l'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DES ASSEMBLEES DU 9 SEPTEMBRE ET DU 25 SEPTEMBRE 2003

PROCÈS-VERBAL DU 9 SEPTEMBRE 2003

« Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 septembre 2003 soit adopté tel que présenté »

Proposé par : Diane Garneau

Appuyé par : Louise Hébert

Résultat du vote : Adopté à l'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL DU 25 SEPTEMBRE 2003

« Que le procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 25 septembre 2003 soit adopté tel que présenté avec la modification suivante : " ajouter les noms de Sylvain Fontaine et de Myriam Deguire à la liste des personnes présentes ". »

Proposé par : Céline Caron

Appuyé par : Louis-Philippe Hébert

Résultat du vote : Adopté à l'UNANIMITÉ

4. MODIFICATIONS AUX RÉGLEMENTS GÉNÉRAUX

« Que l'assemblée ratifie les modifications aux règlements généraux adoptées par le conseil d'administration. »

Proposé par : Georges Zanfirov

Appuyé par : Nathalie Fortin

Résultat du vote : Adopté à l'UNANIMITÉ

5. BILAN DE L'ANNEE 2003-2004

« Que l'assemblée générale ratifie le rapport d'activité 2003-2004 tel que présenté »

Proposé par : Céline Caron

Appuyé par : Nancy Brousseau

Résultat du vote : Adopté à l'UNANIMITÉ



6. PERSPECTIVES 2004-2005

SERVICES AUX LOCATAIRES :

- Que le Comité maintienne au niveau actuel le service individuel aux locataires;
- Que le Comité organise davantage de séances d'information sur les droits des locataires;
- Que le Comité s'oppose à toute réduction du rôle de la Régie du logement dans le marché privé;
- Que le Comité s'oppose à toute forme d'assouplissement du contrôle des loyers.

Proposé par : Myriam Deguire

Appuyé par : Georges Zanfirov

Résultat du vote : Adopté à l'UNANIMITÉ

LOGEMENT SOCIAL

- Que les activités de la table des requérants soient maintenues et encouragées;
- Que les assemblées logement régulières soient maintenues;
- Que le Comité fasse un maximum de représentations auprès des autorités pour réclamer des mesures favorisant le développement du logement social;
- Que le Comité soit un partenaire actif de Loggia.

Proposé par : Thérèse Fisette

Appuyé par : Jacques Brosseau

Résultat du vote : Adopté à l'UNANIMITÉ

MOBILISATION ET ACTIVITÉ PUBLIQUES

- Que le Comité favorise l'action collective et la mobilisation comme approche d'intervention publique;
- Que la campagne « Bâtir 1000 logements sociaux dans Rosemont » soit la principale campagne du Comité pour 2004-2005;
- Que pour l'automne 2004, dans le cadre de la campagne « Bâtir 1000 logements sociaux dans Rosemont », le Comité lance une pétition ayant pour objectif de recueillir au moins 5000 signatures.
- Que le Comité assure une présence régulière aux réunions du Conseil d'arrondissement;

Proposé par : Noël Deslauriers

Appuyé par : France Racine

Résultat du vote : Adopté à l'UNANIMITÉ

CONCERTATIONS ET COALITIONS

- Que le Comité fasse une révision de l'ensemble de ses adhésions aux différentes coalitions, concertations et partenariats.
- Que le Comité s'implique activement dans le débat sur la politique nationale d'habitation, y compris par le biais des mobilisations nationales organisées par le FRAPRU et le RCLALQ.

Proposé par : Nathalie Fortin

Appuyé par : Myriam Deguire

Résultat du vote : Adopté à l'UNANIMITÉ

INFORMATION, ANIMATION, ÉDUCATION, PUBLICATION

- Que le Comité augmente le nombre de séances de formation ;
- Que le Comité consacre un effort particulier auprès des jeunes ;
- Que le Comité poursuive la publication des fiches d'information et d'autres publications de nature à aider les locataires.

Proposé par : Georges Zanfirov

Appuyé par : Denis Gervais

Résultat du vote : Adopté à l'UNANIMITÉ

7. FINANCES

« Que l'on reçoive les états financiers vérifiés par Denis Lespérance, comptable agréé. »

Proposé par : Marjorie Gagnon

Appuyé par : Lise Laforge

Résultat du vote : Adopté à l'UNANIMITÉ

« Que Denis Lespérance, comptable agréé, soit reconduit comme vérificateur pour l'année financière 2003-2004. »

Proposé par : Diane Garneau

Appuyé par : Jacqueline Perron

Résultat du vote : Adopté à l'UNANIMITÉ

8. ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PÉRIODE DE MISE EN NOMINATION

| <u>Personne mise en nomination</u> | <u>Proposeur</u> | <u>Accepte/Refuse</u> |
|------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Céline Caron | Georges Zanfirov | Accepte |
| Tatiana Zharicova | Jacques Brosseau | Accepte |
| Nancy Brosseau | Nancy Brosseau | Accepte |
| Thérèse Fisette | Bouhiaoui Zoubida | Refuse |
| Hélène Painchaud | Louis-Philippe Hébert | Accepte |
| Denis Gervais | Denis Gervais | Accepte |
| Brigitte Gagnon | Brigitte Gagnon | Accepte |
| Josée Roy | Diane Garneau | Refuse |
| Louise Hébert | Monique Guilbault | Refuse |

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS :

Les personnes suivantes sont élues :

Céline Caron
Tatiana Zharicova
Denis Gervais
Hélène Painchaud

9. VARIA

Motion de félicitation pour l'ensemble des bénévoles et en particulier aux membres du conseil d'administration sortant pour la qualité de leur travail et la persévérance de leur engagement au sein du Comité logement et en faveur du droit des locataires en général.

Proposé par : Maria Giguère

Appuyé par : Marjorie Gagnon

Résultat du vote : Adopté à l'UNANIMITÉ

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par : Jacques Brosseau

Appuyé par : Monique Guilbeault

Résultat du vote : Adopté à l'UNANIMITÉ



ÉLECTION
AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale pour une période de deux ans. Le mandat est renouvelable. Un administrateur-trice peut être élu pour un maximum de deux mandats consécutifs.

Cette année, l'assemblée générale doit combler deux postes.

Luc Lussier et Jacques Brosseau ont complété leur premier mandat de deux ans.
Les cinq autres administrateurs-trices sont en cours de mandat.

BULLETIN DE VOTE

JE VOTE EN FAVEUR DE (maximum de 2 choix)

| | |
|-------------------|--------------------------|
| Candidature N° 1 | <input type="checkbox"/> |
| Candidature N° 2 | <input type="checkbox"/> |
| Candidature N° 3 | <input type="checkbox"/> |
| Candidature N° 4 | <input type="checkbox"/> |
| Candidature N° 5 | <input type="checkbox"/> |
| Candidature N° 6 | <input type="checkbox"/> |
| Candidature N° 7 | <input type="checkbox"/> |
| Candidature N° 8 | <input type="checkbox"/> |
| Candidature N° 9 | <input type="checkbox"/> |
| Candidature N° 10 | <input type="checkbox"/> |



CARTON
DE VOTE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Comité logement Rosemont